



DECISION N° **2026/007** /D/ANAFOOT/DAF/SDB/2026 DU **21 SEP 2026**

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION EN PROCEDURE DE GRE A GRE N° 001/DC/ANAFOOT/DG/CIPM/2026 DU 28/08/2026 POUR LES TRAVAUX DE SÉCURISATION DU SITE ABRITANT LES BUREAUX DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE FOOTBALL, SIS À HIPPODROME, YAOUNDÉ

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/014 du 15 Juillet 2018 relative à l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives ;

Vu la loi n° 2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu le décret n° 2014/363 du 25 Septembre 2014 portant création de l'Académie Nationale de Football ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 00000226/MINMAP/MINFI du 6 août 2013 fixant les indemnités de session des Président, Membres et Secrétaires des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2017/244 du 24 Mai 2017 portant nomination du Directeur Général de l'Académie Nationale de Football (ANAFOOT) ;

Considérant les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : L'Entreprise ci- après désignée est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la prestation susmentionnée :

Soumissionnaire	Nature de la prestation	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ATELIER MENUISERIE IVOIRE SARL B.P.11893 Yaoundé TEL : 670 489 830 R.C. : RC/YAE/2023/B/3235 NIU : M092316053667P	Pour les Travaux de de Sécurisation du Site Abritant les Bureaux de l'Immeuble siège de l'Académie Nationale de Football sis à Hippodrome	59 962 608	Quatre (04) mois

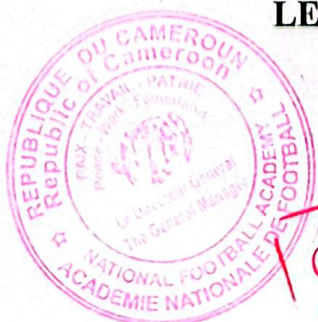
Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

Yaoundé, le **21 SEP 2026**

Ampliation :

- MINMAP (pour information) ;
- ARMP (pour publication) ;
- P/CIPM/ANAFOOT ;
- Intéressé (à titre de notification) ;
- Archives.

LE DIRECTEUR GENERAL,



[Signature]
Enou Ngichu



COMMUNIQUE N° 2026/007 /C/ANAFOOT/DAF/SDB/2026 DU 21 SEP 2026

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU GRE A GRE N° 001/DC/ANAFOOT/DG/CIPM/2026 DU 28/08/2026 POUR LES TRAVAUX DE SÉCURISATION DU SITE ABRITANT LES BUREAUX DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE FOOTBALL, SIS À HIPPODROME.

Le Directeur Général communique :

Par Décision N° 2026/007 /D/ANAFOOT/DAF/SDB/2026 DU 21 SEP 2026

L'Entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la prestation susmentionnée :

Soumissionnaire	Nature de la prestation	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ATELIER MENUISERIE IVOIRE SARL B.P.11893 Yaoundé TEL : 670 489 830 R.C. : RC/YAE/2023/B/3235 NIU : M092316053667P	Pour les Travaux de de Sécurisation du Site Abrisant les Bureaux de l'Immeuble siège de l'Académie Nationale de Football sis à Hippodrome	59 962 608	Quatre (04) mois

Ladite Entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à l'Académie Nationale de Football, Département de l'Administration et des Finances aux fins de la finalisation du marché y afférent.

Yaoundé, le 21 SEP 2026

Ampliation :

- MINMAP (pour information) ;
- ARMP (pour publication) ;
- P/CIPM/ANAFOOT ;
- Intéressé (à titre de notification) ;
- Archives.

LE DIRECTEUR GENERAL,


Ngachou